

FEUILLE DE CHOU MORAS

Bulletin Municipal - 2021 / 2022





Cérémonie du
11 novembre

Elections régionales et départe-
mentales

Visite de Cendra
Motin, députée de la circons-
cription, à la bibliothèque

Vente des fleurs (CCAS)

Hervé dégagant la route le
28 novembre

La rentrée scolaire



Le mot des adjoints

Cette année 2021 aura encore été marquée par les restrictions sanitaires dues à la COVID qui n'en finit pas de mu-
ter et par conséquent de limiter nos liens sociaux. On ne peut qu'espérer une situation plus sereine en 2022.
Néanmoins, chaque fois que nous avons pu nous retrouver, nous l'avons fait avec grand plaisir. Les associations ont
timidement proposé quelques manifestations afin d'essayer de conserver ces moments d'échanges et de partage
qui adoucissent la vie du quotidien ...

Cette fin d'année aura aussi été marquée par la démission de notre maire Eric SUCILLON qui maintient cependant
sa fonction de conseiller municipal. La Sous Préfecture de la Tour du Pin a donc demandé à Mme Sylvie BOGAS,
1ère adjointe, d'assurer l'intérim jusqu'aux prochaines élections municipales partielles qui auront lieu le 9 et le 16
janvier 2022. En effet, pour élire un nouveau Maire, il faut que le conseil municipal soit au complet. Or deux con-
seillers ont démissionné en cours de route : M. Eric BOUDON en octobre 2020 et M. Philippe NOITON en avril 2021.
Il faut donc impérativement procéder à de nouvelles élections pour les remplacer. Ensuite, une fois que les 15 con-
seillers seront autour de la table, un nouveau Maire et de nouveaux adjoints pourront être élus.

A l'heure où nous écrivons ces pages, deux personnes ont proposé leur candidature pour renforcer notre équipe et
mener à bien les projets que nous avons lancés en début de mandat ; le plus important d'entre eux étant, bien en-
tendu, l'extension de notre école primaire.

Bonne année à tous. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Sylvie Bogas (1ère adjointe), Alexandre Cluchier (2ème adjoint), Christine Danger (3ème adjointe)

Sommaire

- 4 La mairie vous accueille
- 6 Etat civil
- 7 Démographie et... balades
- 8 Elections présidentielles
- 8 La parole aux commissions
- 10 Le budget de la commune
- 12 Nos dangers
- 13 Le CCAS
- 14 Plan partiel de la commune
- 16 L'école
- 18 Georges Roux-Levrat
- 19 Joséphine Roux-Levrat
- 20 Le sport à Moras
- 22 La communauté de communes
- 24 L'association Parfer
- 26 La vie des associations
- 32 Mission locale pour l'emploi
- 33 Nous habitons Moras et sommes à votre service
- 34 Les chèvres de Pierrette
- 35 Les amphibiens
- 36 Le castor d'Eurasie
- 37 Les orchidées
- 39 ADMR
- 40 Démarches administratives
- 41 Salle des fêtes
- 42 Calendrier des manifestations en 2022

Panneau Pocket

PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

100% GRATUIT **100% ANONYME** **0% PUBLICITÉ**

Pas de création de compte
Pas de récolte de données personnelles

**Toute l'actualité de votre commune en temps réel
et en toute simplicité !**

- Evénements
- Informations de coupures réseaux
- Travaux sur la voirie
- Alertes météo, préfecture
- Et bien plus encore...

**Où que vous soyez,
quand vous le souhaitez !**

Smartphone
Tablette
Ordinateur
app.panneaupocket.com

N°1 en France

Mettez en favoris
votre lieu de résidence,
le village de vos vacances,
les communes de vos
proches ...

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE | © PANNEAUPOCKET 2021

La Mairie de Moras vous accueille

Lundi de 9H30 à 12H30
Mercredi de 13H30 à 19H
Site web : www.moras38.fr

Téléphone : 04 74 90 70 62 Fax : 04 74 90 73 92
Mail : moras.mairie@wanadoo.fr
PanneauPocket : voir page précédente

Les infos pratiques

Vous êtes nouvel arrivant à Moras ?

Nous vous invitons à vous faire connaître.

Pensez à vous rendre ou à téléphoner en mairie pour tous renseignements sur la commune, pour faire connaissance avec la municipalité et les services offerts.

Nous pourrions vous remettre les documents spécifiques à la commune : plan de la commune, livret concernant le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), les feuilles de chou éditées chaque année.

A cette occasion, vous pourrez vous inscrire sur les listes électorales. Vous pourrez aussi le faire directement via le site service-public.fr : dans la rubrique "services en lignes", cliquer sur "s'inscrire sur les listes électorales" puis vous laisser guider.

Le site service-public.fr vous permet aussi de déclarer vos nouvelles coordonnées, simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et de fournisseurs d'énergie.

Le recensement obligatoire à 16 ans :

Démarche civique essentielle : depuis le 1er janvier 1999, vous, jeunes Français, garçons et filles, devez vous faire recenser à la mairie de votre domicile, ou au consulat, si vous résidez à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire. Venez avec votre carte d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile récent.

La mairie (ou le consulat) vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT qu'il est primordial pour vous de conserver précieusement : en effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Vous quittez Moras :

Pensez à le signaler en mairie. Cela facilitera votre radiation des listes électorales.

SYNDICAT DES EAUX DE LA PLAINE ET DES COLLINES DU CATELAN (SEPECC)

232 Route du Stade – 38890 MONTCARRA

Tél. 04-74-92-40-28

Mail : sie.montcarra@wanadoo.fr

Pour le bon fonctionnement du service, il est nécessaire d'informer le secrétariat du Syndicat de tout départ ou arrivée sur la commune. Avec tous nos remerciements.

ORDURES MENAGERES

Il n'y a pas de ramassage de porte à porte. Le ramassage est effectué une fois par semaine le mardi matin aux points de collecte. **Les sacs doivent être déposés (fermés !) à partir du lundi soir 18h00 et jusqu'au mardi 8H dans les containers à disposition.**

Merci de respecter ces consignes !

Utiliser au maximum le tri sélectif. La commune dispose de 3 points de collectes (Frétignier rue neuve, au bourg place de l'église et Moraize impasse du Rampaud) permettant de séparer pour les recycler les papiers, cartons, verre ou autres emballages.

Au point d'apport volontaire situé sur la place de l'église, le recyclage et les ordures ménagères peuvent être déposés chaque jour de la semaine.

DECHETTERIE

Pour les gros volumes (taille des végétaux, ferraille, vieux ustensiles, vieux matelas, gravats, etc....) utilisez les déchetteries gérées par le SICTOM de Morestel mises à votre disposition gratuitement; Pour accéder aux déchetteries une inscription préalable est nécessaire sur le site : www.sictom-morestel.com. Tous renseignements au 04 74 80 10 14.

La plus proche de Moras est celle de Panossas dont voici les horaires d'ouverture :

- les mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- le jeudi de 13h30 à 18h.

BRUITS ET FEUX

Pour vivre en bon voisinage, quelques règles sont à respecter.

- Limitation des bruits de tondeuse et autres engins à moteur : le dimanche, les bruits sont autorisés uniquement de 10H à 12 H.
- Réglementation des feux de végétaux : voir les arrêtés préfectoraux

PETITE ENFANCE—ENSEIGNEMENT—TRANSPORT SCOLAIRE

PETITE ENFANCE — ENSEIGNEMENT

Assistante maternelle de la commune à ce jour
Mylène Fournier—206, chemin de Seuillère - 38460 Moras
Contact : 06-08-96-15-51 / mylen.mike@gmail.com
Capacité: 5 enfants

La halte-garderie de Crémieu (la Petite Récré, les Bébébus) accueille les enfants de 3 mois à 6 ans. Tél : 04 74 90 94 42.

Notre secteur se situe dans l'académie de Grenoble.

Les enfants de moins de 5 ans sont accueillis à l'école maternelle de Saint Hilaire de Brens. Une convention existe entre les deux communes. Le transport est à la charge des parents.

Ecole primaire

L'école primaire de Moras accueille les enfants de 5 à 11 ans. Elle compte ces dernières années environ 40 enfants .

Téléphone : 04 74 90 79 10

L'école est connectée à internet : ce.0380776m@ac-grenoble.fr

Les élèves disposent d'une garderie communale payante ouverte

- de 7h30 à 8h20
- de 16h30 à 18h30.

d'une cantine communale : participation financière à la charge des familles.

Ecole secondaire

La Direction des Services Départementaux de l'E.N. définit une carte scolaire désignant les établissements où les enfants doivent normalement s'inscrire.

Le **collège** de secteur est le collège Lamartine à Crémieu.

Il accueille les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} et compte environ 800 élèves.

Téléphone : 04 74 90 97 32.

Le **lycée général et technologique** La Pléiade à Pont de Chéruy accueille les élèves de la seconde à la terminale préparant au bac :

- séries classiques et technologiques : L, ES, S, STMG, Sti2D
- sections européennes anglais et italien.

Puis les élèves de BTS commerce international, technico- commercial et licence commerce international.

Téléphone : 04 72 46 92 00

Les Centres d'Information et d'Orientation sont à :

- Pont de Chéruy : 04 37 42 65 30
- Bourgoin-Jallieu : 04 74 93 47 17

Un service de car assure les transports au collège et au lycée. Ces transports sont gérés par le Conseil Général.

Etat civil 2021

Naissances :

Axel BERTRAND le 29 septembre

Mariages :

Morgane MAILLE et Thibault JANORAY le 25 septembre



Décès :

Joséphine ROUX-LEVRAT née COMMANDEUR le 20 décembre 2020

Albert JUMEAU le 18 avril

Georges ROUX- LEVRAT le 17 mai

Démographie

Evolution démographique : Recensement 2016 (Renseignements INSEE)

Année	Population	Densité hab/km2
1962	144	17,3
1968	167	20,1
1975	188	22,6
1982	359	43,1
1990	339	40,7
1999	415	49,9
2008	463	55,6
2016	511	61,5

Population par tranche d'âge

	Hommes	Femmes
De 0 à 14 ans	53	43
De 15 à 29 ans	36	34
De 30 à 44 ans	40	46
De 45 à 59 ans	76	64
De 60 à 74 ans	46	47
De 75 à 89 ans	11	14
90 ans et plus	1	4
Total	263	252

Moras compte 49% de femmes et 51% d'hommes.

Le nombre de ménages est de 200. La taille moyenne des ménages est de 2,5 personnes. 50% des ménages n'ont pas d'enfants. 16,7% des ménages ont un enfant de moins de 25 ans, 26,7% ont 2 enfants de moins de 25 ans et enfin 6,7% ont 3 enfants ou plus, de moins de 25 ans.

Répartition socio-professionnelle

La population compte 433 habitants de plus de 15 ans ; le taux d'activité des personnes de plus de 15 ans est de 76%.

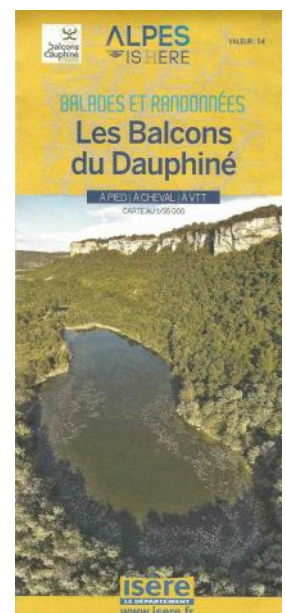
Agriculteurs exploitants :	0
Artisans, commerçants ou chefs d'entreprise :	10
Cadres ou professions intellectuelles supérieures :	34
Professions intermédiaires :	79
Employés :	49
Ouvriers :	98
Retraités :	118
Sans activité :	44

Balades et randonnées

L'ISLE CREMIEU, RESPIREZ !

Moras, au cœur de l'Isle Crémieu, bénéficie de circuits de promenades et de randonnées balisés. De nombreux promeneurs sillonnent ses chemins et sentiers tout au long de l'année.

Retrouvez ces kilomètres de sentiers sur les cartes « Balades en Isère » du Conseil Général en vente dans les offices du tourisme. Notre village et ses sentiers se retrouvent plus particulièrement sur la carte « Les balcons du Dauphiné ».



Information concernant les élections présidentielles en 2022

Comme vous le savez, les élections présidentielles auront lieu les **10 et 24 avril 2022**.

Pour cette élection, les nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales introduites en 2019 vont à nouveau être appliquées.

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Pour les présidentielles 2022, **il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.
- **La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne.** Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur le site du service public.
- **L'inscription en ligne généralisée.** Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public.

La parole aux commissions

La commission Déchets Environnement

Jusqu'à présent, nous dépendions du SMND mais nous sommes passés au SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) de la région de Morestel au 1^{er} janvier 2022.

En quelques mots, présentation des compétences du SICTOM :

- la réduction des déchets et l'éducation à l'environnement
- la collecte sélective
- la gestion des déchetteries
- la collecte des ordures ménagères

La réduction des déchets et l'éducation à l'environnement



Le prêt de broyeurs



Le compostage partagé



Le caisson réemploi en déchèterie



Vente de composteurs et lombricomposteurs



Les formations compostage



La sensibilisation des scolaires à la lutte contre le gaspillage alimentaire



Les kits éco-événements

La parole aux commissions (suite)

La commission Communication

Notre mission : fluidifier les échanges d'information entre l'équipe municipale et les administrés et aussi favoriser les échanges d'informations utiles entre concitoyens.

Pour cela nous avons 4 outils :

1. le site Internet www.moras38.fr où sont diffusés des informations pratiques d'ordre général, les publications du conseil municipal (comptes rendus des conseils, Flash Info, Feuille de chou, mais aussi des petites annonces (offres de services), des offres d'emploi, le planning de la salle des fêtes, des informations sur l'école et des informations de nos associations.

2. Le Flash Info édité 3 fois par an pour informer des décisions et actions municipales les plus récentes. Les associations peuvent y annoncer leurs prochaines manifestations.

3. La Feuille de chou, notre bulletin municipal annuel dans lequel nous revenons sur les principaux évènements de l'année écoulée et essayons aussi de faire mieux connaître Moras et la vie à Moras.

4. Panneapocket : Toute l'actualité de la commune sur votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur en temps réel et en toute simplicité. Il suffit de télécharger l'application sur app.panneapocket.com

Les panneaux d'affichage ont été remplacés, comme prévu.

La commission Scolaire/jeunesse

Rentrée des classes le jeudi 2 septembre à 8h30. Encore une rentrée singulière avec les masques, le gel, la distanciation...

Notre projet d'extension de l'école avance : l'architecte a été choisi. Il est en train de confectionner une maquette qui sera visible en mairie.

La date d'emménagement dans les nouveaux locaux est toujours prévue pour septembre 2023.

Comptes de la commune

Explication du financement de la commune

La gestion des finances de la commune de Moras se constitue principalement autour de 2 documents annuels : le budget prévisionnel et le compte administratif.

Le budget :

Un budget communal est un document annuel validé par le conseil municipal qui prévoit et autorise l'ensemble des recettes et dépenses sur la commune pour l'année. Il est validé avant le 31 mars de chaque année. Le budget de la commune doit être séparé en 2 catégories distinctes : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

- La section de fonctionnement retrace les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant de la commune et de ses services.
- La section d'investissement concerne les recettes et dépenses ayant un impact sur la valeur du patrimoine de la commune (patrimoine immobilier, emprunts...).

Les 2 sections doivent présenter un budget équilibré (autant de recettes que de dépenses). Pour équilibrer le budget, il est d'usage de réaliser un transfert de fonds depuis le fonctionnement vers l'investissement en augmentant artificiellement les dépenses de fonctionnement et les recettes d'investissement. Cette manœuvre permet aux mairies de financer leurs investissements grâce à des économies faites sur le fonctionnement courant de la commune.

Le compte administratif :

Le compte administratif retrace suivant les mêmes sections l'ensemble des dépenses et recettes de l'année. Un résultat par section est ensuite dégagé pour déterminer si la commune a gagné ou perdu de l'argent sur l'année.

Ces résultats sont imputés au solde des résultats des années précédentes et sont ensuite affectés au budget prévisionnel de l'année suivante. Un résultat global positif sur une année donnée permet donc de prévoir plus de dépenses sur l'année suivante.

Décryptage du graphique en double page :

Ce graphique représente le compte administratif de 2020 donc les dépenses et recettes réellement engagées au cours de 2020.

Résultat de fonctionnement : $327\,252 - 282\,775 = 44\,477$ €

Résultat d'investissement : $16\,137 - 72\,154 = -56\,017$ €

Résultat global : $44\,477 - 56\,017 = -11\,540$ €

Description de certains points

Fonctionnement : Dépenses

-Charges à caractère général : eau, électricité, téléphone, nourriture cantine, fournitures, interim...

-autres charges de gestion courantes : indemnités élus, participation au gymnase de Crémieu

-charges financières : intérêts des emprunts

Fonctionnement : recettes

-produit des services : cantine, garderie

-Impôts et taxes : taxe foncière, taxe d'habitation, droits de mutation

-dotations : dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale, répartition de la taxe professionnelle

Investissement : dépenses

-Installations générales : fontaine de Crizieu, local technique

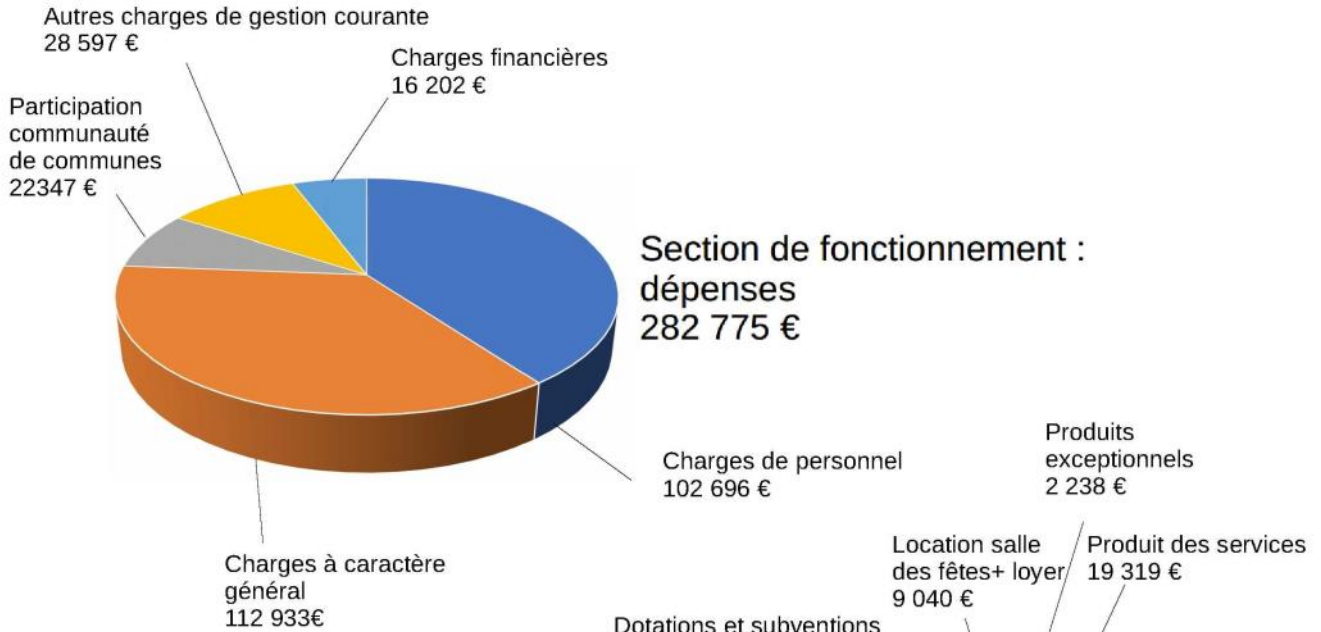
-autres immobilisations : réseau électrique, matériel technique

Investissement : recettes

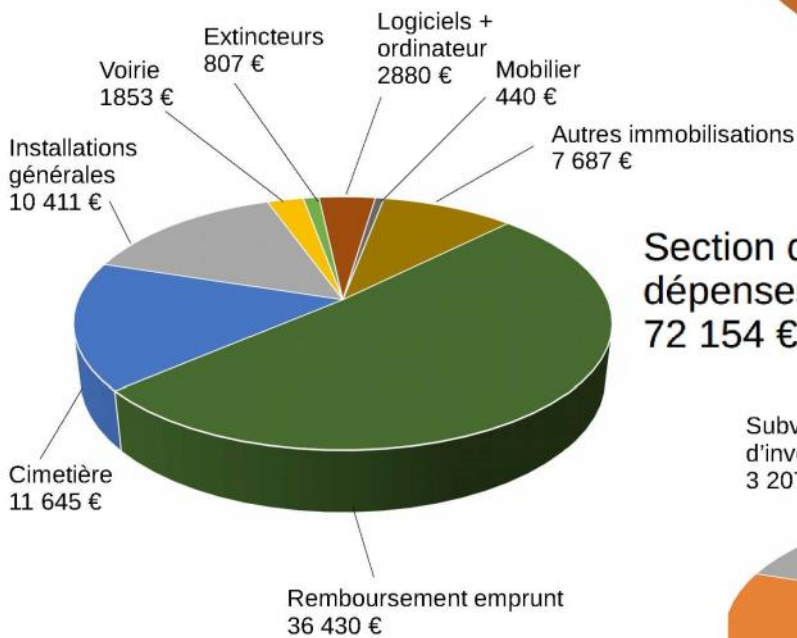
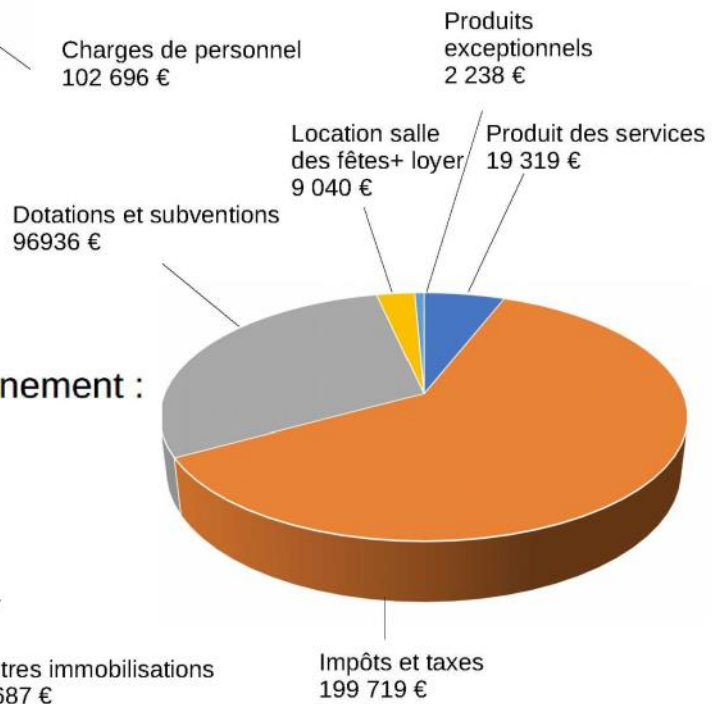
-taxe d'aménagement : taxe sur la construction ou l'agrandissement de certains bâtiments

-récupération de TVA : autorisation de se faire rembourser la TVA sur certains achats

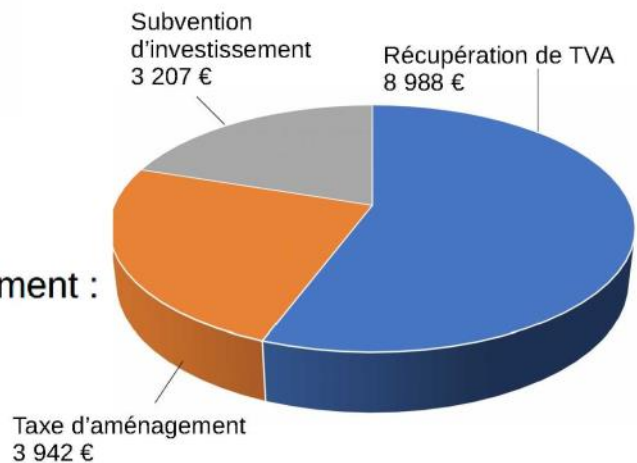
Compte administratif de 2020



Section de fonctionnement : Recettes
327 252 €



Section d'investissement : Recettes
16 137 €



« Nos » dangers

Frelons

Plusieurs nids de frelons ont été signalés à Moras pendant l'été. Ci-dessus, des vues de profil et de dessus permettent de différencier les européens et les asiatiques. Nous vous rappelons qu'il est important de signaler la présence de frelons asiatiques en contactant la mairie par téléphone ou par email si vous avez découvert ou si vous suspectez un nid.



Allergies

L'ambrosie est très répandue sur notre commune. Toutefois, d'autres pollens affectent la santé de nombreux habitants. Aussi, nous vous conseillons de visiter le <https://meteopollen.com/> où vous pourrez télécharger une application pour smartphone.

Les risques majeurs à MORAS



Si vous êtes nouveaux habitants ou si vous avez égaré ce document, sachez qu'il est encore disponible en Mairie.

Les habitants de Moras peuvent se fournir en comprimés d'iode stable distribués par les pharmacies. Il vous faudra présenter un justificatif de domicile.

Vous avez reçu en 2019 dans vos boîtes aux lettres ce document DICRiM.

Il traite des risques majeurs sur la commune relatifs aux inondations, mouvements de terrain, feux de forêt, séismes, chutes de neige, tempêtes, canicules, grands froids, transports de matières dangereuses et risques nucléaires.

Pour ces derniers, Mr Tristan Flachet, conseiller municipal et ingénieur à la centrale du Bugey nous communique :

Le périmètre du Plan Particulier d'Intervention autour de la centrale du CNPE du Bugey a évolué pour intégrer le retour d'expérience de l'événement de Fukushima. Le périmètre de mise en œuvre de ce plan particulier d'intervention est passé de 10 KM à 20KM autour du CNPE du Bugey. Moras est entré dans ce périmètre en 2019. Nous sommes donc concernés par des mesures de protection et d'informations particulières en lien avec le risque Nucléaire . A ce titre les habitants de Moras et des hameaux sont invités à participer librement aux Commissions Locales d'Informations (CLI) organisées par le ministère public et auxquelles participe M. T.Flachet.

Les demandes de participations ou d'invitations sont à adresser à M. Courtois Franck de la Préfecture de l'Ain franck.courtois@ain.fr

L'intégralité du compte-rendu de la réunion est disponible sur le site internet de la commune à l'onglet « Dossiers ».

LE CCAS

Cette année 2021 aura encore été bien compliquée. Le bilan que j'ai dressé est succinct du fait de la crise sanitaire car plusieurs manifestations ont malheureusement dû être annulées. Avec l'ouverture des centres de vaccinations, nous avons aidé certaines personnes à prendre rendez-vous en les inscrivant directement sur la liste dressée par la Communauté de Communes. Elles ont été rappelées afin d'être vaccinées rapidement. Nous avons également pu maintenir la vente de fleurs le 8 mai. Puis, nous avons proposé une vente à emporter le 4 décembre (pour remplacer la braderie qui aurait été complexe à organiser à cause des distanciations imposées). Enfin, nous avons pu proposer le repas de nos aînés le 5 décembre, non pas à la salle des fêtes, comme le veut la tradition, mais au Restaurant Près du Lac de Vénérieu. Ce sont 37 personnes qui ont eu le plaisir de passer un moment convivial au bord de l'eau. Les personnes de plus de 80 ans qui n'ont pas pu se déplacer se sont vu offrir un colis de Noël.

Nous espérons pouvoir nous réunir plus souvent en 2022, si les conditions s'améliorent. Pourrions-nous organiser notre vide grenier fin août ? Nous le souhaitons ardemment...

A bientôt.

Sylvie BOGAS.

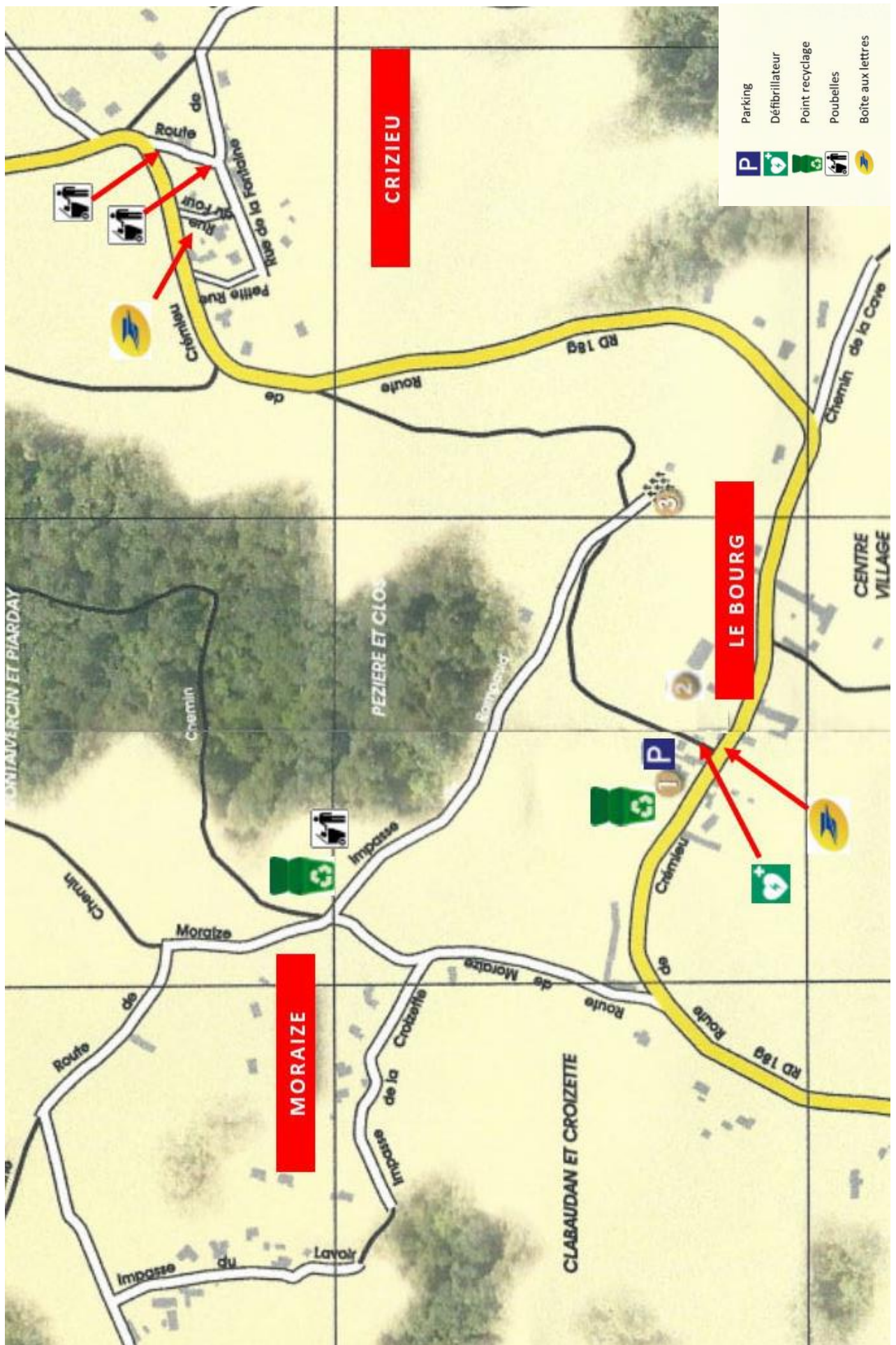


Ci-dessus et ci-dessous : préparation pour la vente du samedi



Ci-Contre : le repas du dimanche





Ci-dessus, sont mentionnés les points de collecte des ordures (recyclage ou poubelles ordinaires), les parkings, le défibrillateur ainsi que les boîtes aux lettres

L'école

L'école du village accueille 38 élèves avec 13 élèves dans la classe de GS / CP / CE1 et 25 dans la classe de CE2 / CM1 / CM2.

Cette année, malgré un contexte sanitaire particulier, nous avons réalisé un séjour scolaire du 28 juin au 2 juillet au centre Les Coulmes à Rencurel.

Les élèves ont apprécié, après 15 mois peu évidents, cette semaine astronomie.

Elèves, enseignants, ATSEM, continuent à réaliser de nombreux projets financés par la commune ou par le sou des écoles grâce à l'investissement des parents. Un grand merci à tous car les enfants ont fait preuve d'une motivation incroyable durant cette période et méritent de poursuivre leurs apprentissages dans le cadre de projets.

Les élèves ont fait leur retour à la bibliothèque. Nous remercions l'association de la bibliothèque qui leur propose des activités autour des livres.

Enfin, nous profitons de notre "vieille" école avant d'investir de nouveaux locaux lors de la rentrée 2023. Nous sommes impatients.



Activités durant le séjour à Rencurel.

Montage d'une lunette astronomique



Matinée de pêche



Balade contée



Observation dans la lunette



Journée tir à l'arc



Classe de GS - CP - CE1



Classe de CE2 - CM1 - CM2

Georges Roux-Levrat

En hommage à notre ancien maire, qui nous a quittés le 15 mai 2021, nous republions l'article paru dans la Feuille de chou 2012-2013



C'est à 45 ans que Georges devient le Maire de Moras en 1977, succédant à son beau-père Marius Bernard qui avait occupé ce poste 32 ans durant ! Ce sportif passionné de cyclisme et de jeux de boules, adepte de la chasse et lieutenant de l'association de chasse n'avait alors jamais fait partie du Conseil Municipal. Cependant, il présentait quelques atouts, en plus de ses capacités propres : il avait bien sûr discuté longuement de la fonction avec son beau-père, connaissait le village « comme sa poche » pour y être pratiquement né et il était président de l'association de chasse depuis 11 ans. Il resta Maire durant 3 mandats, soit 18 ans, de 1977 à 1995.

Georges, on peut supposer que le manque d'expérience fut un handicap sérieux au démarrage ?

En effet, l'année 1977 fut particulièrement difficile, vu mon manque d'expérience municipale et les dossiers délicats à gérer comme par exemple l'initialisation du ramassage des ordures sans le financement pour l'assurer ! On devait constater que nous avons changé d'époque et que la commune était en pleine mutation. Le rôle de maire se devait d'évoluer : plus de réunions municipales, un suivi des dossiers plus important, une disponibilité pour la population accrue. Mais petit à petit les choses s'améliorèrent, notamment avec le concours de mes 2 adjoints Benoît Perrin et Jean Kieffer.

Et au fil des mois et des mandats bien des projets virent le jour et furent menés à bien ?

Oui, la réfection de la mairie, de l'église, de l'école, de la salle des fêtes et du cimetière, la prise en compte du nouveau lotissement de Frétignier, etc... Il y a eu aussi la création de la bibliothèque. Le conseil municipal devait parfois mettre la main à la pâte pour finir un projet, par manque d'argent ! Et j'ai du aussi « ruer » un peu dans les brancards, comme lors d'une descente musclée à Hyères/Amby avec l'appui d'une cinquantaine d'habitants de Moras pour obtenir un rendez-vous avec l'inspection d'académie pour sauver l'école. D'autres fois, ce fut pour éviter des « boulettes » de l'administration.

Quel est l'événement le plus important qui a marqué votre passage à la Mairie ?

Le souvenir le plus fort est l'organisation du Comice Agricole de 1977, peu de temps après ma première élection. Armand VIAL m'en avait parlé au mois de Mai, pour une organisation en Août ! Le jour « J », tout le canton de Moras était là. Nous avons accueilli 5 à 6000 personnes dans le périmètre que l'on avait aménagé dans un champ proche de la route entre Frétignier et Le Village. Le plus difficile a été de trouver un chapiteau de 800 places. Une grande messe en plein air était aussi au programme. Deux chars ont été créés par le village de Moras. Mais je dois dire que cela a représenté un formidable élan de solidarité.



Comice Agricole 1977

Course cycliste du 14 juillet passant devant le café de Georges... qui participe à la course



Quels sont les évolutions importantes que vous avez remarquées à Moras au fil des ans ?

Avant tout un changement de la mentalité des gens. La population actuelle a une autre perception de l'appartenance à un village.

Comme dans toutes les petites communes, la mairie, l'école et l'église constituent les principaux points d'ancrage de la commune. En voyez-vous d'autres ?

Le café constituait évidemment un lieu de vie et de passage important dans le village. Je l'ai tenu avec mon épouse y compris durant mes mandats, et en plus de mon travail bien sûr. La salle était souvent bien remplie en fin de journée et le dimanche le restaurant tournait à plein. N'oublions pas aussi le chapiteau que nous avons acheté avec Saint Hilaire de Brens. Il était le lieu de toutes les fêtes des associations et du Comité que la municipalité soutenait activement.

Que voyez-vous comme avenir souhaitable ou possible pour Moras ?

J'ai peur qu'avec la mise en place du PLU les nouvelles habitations « partent un peu dans tous les sens ». Ce n'est pas ce que je souhaite pour le village.

Je regrette aussi de ne pas avoir pu mener à bien le projet de zone artisanale dans les années 85/86.

Pensez-vous que le glissement vers la gestion de la commune au sein d'une intercommunalité est inexorable ?

Pour moi, c'est une catastrophe. On paie beaucoup et on reçoit peu par rapport à ce qu'on constate chez les autres. Prenons l'exemple des chemins qui sont désormais gérés par le CCIC.

Peut-on dire qu'ils sont bien entretenus ?

Avez-vous une anecdote liée à votre mandat à raconter

C'est la situation de l'hiver 1990 qui me revient en mémoire, comme certainement à la mémoire de tous les gens qui étaient déjà au village à l'époque. Il a tellement neigé que le village a été totalement isolé durant 10 jours. Ni électricité, ni circulation possible. J'allais avec mon 4x4 jusqu'à Crémieu et l'on remontait le pain pour tout le village. On se chargeait aussi de le distribuer. Mais je me souviens qu'un de nos habitants étant décédé, il avait fallu dans l'urgence dégager l'accès à l'église et à son parking et casser la glace sur l'ensemble de la route du cimetière. Il n'y eut pas moins de 92 personnes volontaires pour accomplir cette tâche !

Et au final ?

Et bien je conserve un très beau souvenir de cette période de travail intensif mais aussi de solidarité municipale... excepté les 2 ou 3 dernières années qui m'ont fait renoncer à me représenter pour un quatrième mandat, car l'esprit n'était plus le même.

Mais en dépit de la charge de cette fonction, je n'ai jamais abandonné les boules et il m'arrivait souvent d'aller m'entraîner très tard le soir, après 22 heures, pour me détendre !

De cette rencontre, on peut attester de la vitalité de Georges ne serait-ce qu'en constatant qu'à 80 ans - il les a fêtés cette année, entouré de toute sa famille - il a conservé un nombre d'occupations que bien des plus jeunes ne sauraient assumer.

Dévoué pour la commune et efficace dans les contacts avec les politiques et les services, il constitue une référence et un exemple.



Avec la reine du comice et les 2 demoiselles d'honneur représentant la commune de Moras au comice de St Romain de Jalionas

Merci Monsieur le Maire !

En 1995, inauguration de l'extension de la salle des fêtes



Joséphine Roux-Levrat

Moras a perdu le 20 décembre 2020 sa doyenne, Joséphine Roux-Levrat, appelée affectueusement « Fifi ». Le 6 mars 2021 elle aurait eu 100 ans.

Née à Frétignier et habitant ce hameau jusqu'en 1954, elle s'est ensuite installée au hameau de Crizieu.

Fifi avait quitté sa maison en juin 2018 pour s'installer à l'Ehpad Les Opalines à Béliigneux. Elle n'oubliait pas son village et assistait encore régulièrement aux manifesta-



Fifi (à droite avec ses parents et sa sœur)

tions, club des anciens, repas...

En 2014 la feuille de chou lui consacrait un article, relatant une vie de travail "l'arrivée de l'eau c'était merveilleux. Avant, fallait aller chercher l'eau à l'autre bout de Crizieu car la petite fontaine ne marchait pas toujours", mais aussi de plaisirs simples car Fifi avait toujours le mot pour rire.



A gauche, en 2014 chez elle.

A droite, en 2017, la fête des Mères



Fifi au centre lors des 40 ans de l'Amicale des Anciens de Moras en 2019

Un jeune sportif prometteur à Moras

Guillaume BAGOU s'est illustré en cyclo-cross comme en route durant la saison 2021. Le coureur de 17 ans du club de Charvieu Chavagneux Isère Cyclisme a commencé l'année 2021 de belle manière en étant sélectionné avec l'équipe de France à un stage de sélection pour les championnats du monde de cyclo-cross qui ont malheureusement été annulés à cause de la pandémie.

Il a ensuite pu faire une belle saison sur route en participant à des courses avec l'équipe élite. Pour son entrée dans la catégorie junior il est devenu champion Auvergne Rhône-Alpes de contre la montre par équipe, il a ensuite fait 4^{ème} de la nocturne de Corbas, 2^{ème} de l'enfer de la Limagne, 7^{ème} du GP de Villaz avec les espoirs et élites.

Courant Juillet, il a également participé au réputé Ain Bugey Valromey Tour, dont la seconde étape avait pour point de passage le centre de Moras. Il finit donc sa saison route avec 3 victoires dans sa catégorie et en finissant 2^{ème} du classement général du trophée Vincent Lavenu en étant Junior 1^{er} année.

En septembre il a attaqué sa saison de cyclo-cross avec une 8^{ème} place au cyclo-cross international de Jablines(77), une victoire à Chavanoz (38), 3^{ème} et 2^{ème} des deux premières manches de coupe de France à Pierric(44), 5^{ème} avec les élites au cyclo-cross de La Motte Servolex (73), 4^{ème} de la 4^{ème} manche de coupe de France à Quelneuc(56) et s'est classé 6^{ème} du cyclo-cross international de Dijon(21). Il est 3^{ème} du classement général de la coupe de



France alors qu'il reste encore 4 manches, il participera aux championnats d'Europe aux Pays-Bas avec l'équipe de France. Pour la deuxième partie de la saison il aura comme objectifs les championnats de France à Liévin(62) et les championnats du monde aux Etats-Unis (Fayetville). Afin de pouvoir se mesurer le plus souvent possible face aux meilleurs français et mondiaux et ainsi financer leurs déplacements, Guillaume et ses parents sont actuellement en recherche de sponsors et partenaires.



Dernière minute : bravo Guillaume !

Les 11 et 12 décembre à Troyes, à l'issue des 2 dernières manches, Guillaume Bagou a remporté la Coupe de France Junior de cyclo-cross.

La boucle des roses du Sou des écoles

Le 2 octobre, le sou des écoles organisait **la boucle des roses** avec en parallèle une randonnée. 96 marcheurs ont sillonné les chemins balisés de la commune. **La boucle des roses** d'une longueur de 3.2 km était à parcourir pendant, au choix, 3-6-12 heures, en solo, en duo ou en quatuor.

Les bénéfices de cette manifestation serviront au financement d'un séjour scolaire en 2022.

Rendez-vous au 1er octobre 2022 !





Le mot du président → Jean-Yves Brenier



Les Balcons du Dauphiné : proximité et réactivité !

Crèches, centres de loisirs, eau et assainissement, ordures ménagères, culture, habitat, insertion, accès à la santé... vous le savez, les Balcons du Dauphiné agissent dans votre quotidien, à votre service. Cette capacité d'action, c'est bien la conjugaison des forces des 47 communes et des 78 000 habitants qui composent le territoire et qui font les Balcons du Dauphiné. La communauté de communes a su démontrer sa capacité à agir concrètement et rapidement face aux événements actuels avec la vaccination et la mise en place de l'opération « Au cœur des Balcons ».

Cette 1^{ère} année de mandat a été une période de travail intense pour les services et pour les élus, afin de se structurer, de rendre plus performantes et efficaces les actions communautaires. La voie est tracée, même s'il reste beaucoup à faire.

Conscients de sa spécificité géographique, les élus du territoire ont choisi de se doter de la compétence mobilité à l'échelle intercommunale.

Le projet « du » territoire, qui sera présenté en juillet 2022, sera travaillé comme fil conducteur de l'action publique.

Devenir acteur de son futur et ne pas le subir !

Je vous souhaite une très belle année 2022, pleine de réalisations pour vous et vos proches.

Jean-Yves Brenier

Retour sur quelques actions phares de l'année

VACCINATION

Annie Pourtier, vice-présidente en charge de la culture, de la gestion des équipements sportifs et de l'avenir médical

Dès janvier 2021, la communauté de communes a souhaité accompagner la vaccination anti-Covid. La maison de santé pluridisciplinaire de Montalieu-Vercieu s'est rapidement positionnée comme centre de vaccination. Des centres de vaccination permanents ont ensuite été mis en place dès le printemps et pendant plusieurs mois à l'espace Ninon-Vallin à Montalieu-Vercieu et à l'Espace Pontois à Pont-de-Chéruy, à l'initiative des communautés professionnelles territoriales de santé (CTPS) des Balcons du Dauphiné et de Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné en lien avec les communes. Un travail collectif avec les CCAS des communes a permis d'organiser la vaccination pour les personnes les plus fragiles.



RETROUVEZ-NOUS ICI



www.balconsdudauphine.fr

AU DES BALCONS

Frédérique Luzet, vice-présidente
en charge de la politique touristique

Jérôme Grausi, vice-président en charge du
développement économique, de l'économie de
proximité, de l'emploi et de l'insertion

L'opération : « Au cœur des Balcons » s'est
terminée fin décembre 2021.

8 333 chèquiers d'une valeur de 30 € ont
été distribués aux habitants et aux salariés
travaillant sur le territoire. Ils ont été utilisés
auprès de plus de 150 commerçants,
restaurateurs, producteurs, prestataires de
loisirs du territoire sans condition d'achat.

PCAET

Frédéric Gehin, vice-président en charge
de l'environnement et de la transition
écologique - pilotage Plan Climat Air Energie
Territorial (PCAET)

Réponse locale aux enjeux globaux du
changement climatique, le Plan Climat
Air Energie Territorial (PCAET) de la
communauté de communes des Balcons
du Dauphiné sera arrêté au conseil
communautaire de décembre 2021. C'est
le fruit d'un long travail qui a débuté en
2018 et qui a mobilisé un grand nombre
d'acteurs du territoire.

Plusieurs enjeux dans le cadre de la lutte
contre le changement climatique, avec
trois enjeux principaux :

- Atténuer les changements climatiques,
- Développer les énergies renouvelables,
- Maîtriser la consommation d'énergie.

NOUVEAU

Siège communautaire

Depuis le 20 septembre 2021, les services
administratifs de la communauté de
communes ont déménagé 100 allée des
Charmilles à Arandon-Passins dans le
nouveau siège communautaire.



DIAGNOSTIC

socio-démographique

Lancé début 2021, ce diagnostic va permettre d'identifier
les priorités partagées pour le territoire des Balcons
du Dauphiné en matière de services à la population
notamment les orientations définies alimentant le nouveau
cadre de contractualisation avec la CAF : la convention
territoriale globale.

Reposant sur une étude qualitative, quantitative et la
mise en place d'un observatoire, un large panel de la
population a été associé à travers 8 ateliers organisés avec
de nombreux partenaires sur les thématiques suivantes :

- Mobilités, déplacements et infrastructures
- Culture et lien social
- Dématérialisation et information
- Fragilités et autonomie
- Gouvernance
- Soins et sécurité sociale
- Articulation public privé

EN ROUTE VERS

2022

La gestion des déchets

À partir du 1er janvier 2022, le SICTOM reprend la gestion des
déchets sur l'intégralité des communes des Balcons du Dauphiné
à la place du SMND.

www.sictom-morestel.com

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Dans une démarche de simplification de service public, à partir
du 1er janvier 2022, chaque usager pourra déposer ses demandes
d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, d'aménager,
déclaration préalable, certificats d'urbanisme...) en ligne, à tout
moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans
frais. Toutes les communes seront en mesure de recevoir ces
demandes sous forme électronique.

Renseignez-vous auprès de votre commune !

Le projet de territoire

Véritable marqueur, le projet de territoire définira les grandes
orientations stratégiques et politiques à l'horizon 2030. Une
première version sera présentée en conseil communautaire de
juillet 2022. C'est un projet vivant constituant un socle qui sera
enrichi tout au long des prochaines années avec l'évaluation
des politiques publiques.

Lyon-Crémieu PARFER

Article de Lyon Crémieu ParFer pour le Bulletin Municipal 2022 des communes concernées

Lyon-Crémieu PARFER est une association qui se mobilise depuis plus de 20 ans pour obtenir un tram sur l'ancienne voie ferrée du CFEL (Chemin de Fer de l'Est Lyonnais) reliant Crémieu-Lyon .

Après :

- 4 études confirmant la faisabilité du projet,
- 2 pétitions portant chacune plus de 10000 signatures,
- les engagements des candidats du secteur aux élections départementales et régionales de 2015 et 2021 ,
- des manifestations,
- des réunions publiques,
- des débats,
- des contacts et rencontres sur le terrain avec les décideurs, élus, techniciens,

nous approchons du but.

Aujourd'hui, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, compétente dans ce domaine, s'est engagée favorablement sur ce projet et peut être accompagnée de l'État, les départements, la métropole lyonnaise, le SYTRAL.

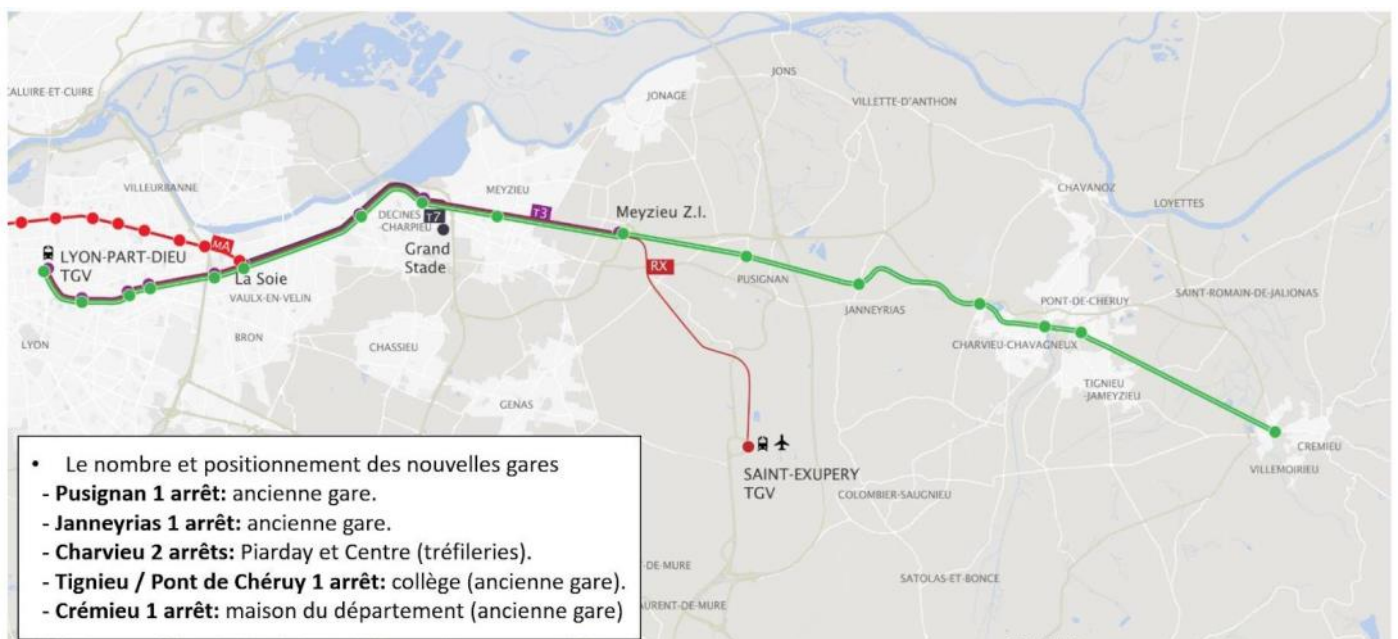
Un **CoPIL** (Comité de PIlotage) a été mis en place depuis décembre 2019.

Au vu des travaux d'une nouvelle étude menée par le bureau Egis Rail remis en 2020 et 2021, le 6 mai 2021, les membres de ce comité ont opté majoritairement pour un transport en commun ferré sur le tracé de l'ancien CFEL, mais n'écarte pas l'éventualité d'une liaison en mode bus à haut niveau de service.

Sur le long terme (calculs effectués sur 30 ans), les coûts d'investissement et d'exploitation donnent avantage au mode ferré,

6 stations ont été retenues (cf carte).

La réalisation de cette liaison est envisagée pour 2027.



Une ultime « confortation » est actuellement à l'étude auprès du SYTRAL pour valider le projet, en particulier son raccordement avec le réseau existant à l'entrée Est de Lyon.

Il n'échappe à personne qu'un tel aménagement territorial, à la fois évident et essentiel pour les habitants du Nord-Isère, révèle des ambitions politiques.

Pour les dépasser, l'association Lyon-Crémieu PARFER a **la force de son argumentation** :

- le tram réduit l'usage de la voiture (coût moyen : 5000€/an !),
- le tram réduit les émissions de carbone (électrique),
- le tram réduit le temps des trajets (rapide et sans changement),
- le tram réduit la fatigue,
- le tram réduit le déclin économique de ce territoire.

L'association Lyon-Crémieu PARFER a aussi **la force du nombre** : les habitants citoyens, de plus en plus nombreux à s'installer dans cette région, soutiennent avec constance et énergie ce projet. Enfin, l'association Lyon-Crémieu PARFER a **la force des engagements signés** en février 2020 par nombre d'élus ou de candidats aux élections municipales.

Nous comptons sur nos élus pour porter la parole de leurs électeurs dans les instances décisionnaires conformément à leurs engagements et déclarations.

Leur volonté de soutenir activement ce projet pour obtenir l'officialisation définitive de la réalisation de transport en commun en mode ferré sur l'ancienne voie du CFEL sera déterminante.

Restons en alerte et informés pour réagir aux prochaines décisions : tous les renseignements complets se trouvent sur nos adresses ci-dessous.

Messagerie: lcparfer@gmail.com

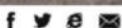
Site internet: lyon-cremieu-parfer.fr

Facebook: <https://www.facebook.com/LCPARFER> (@LCPARFER)

Twitter: <https://twitter.com/ParferLC> (@ParFerLC)



Pour le prolongement du tram T3



Pour le prolongement de la ligne de tramway T3

**Mobilisons-nous
pour un transport
en commun**



**ACCESSIBLE À TOUS
ÉCOLOGIQUE
et ÉCONOMIQUE**



La vie des associations

ACCA
AMICALE DES ANCIENS
BOUILLON DE LECTURE
C3B AUTO SPORT
LUMINESCENCE

Jacquesson Guy
Joubert André
Hatté Maryse
Cavagnis Corentin
Gonthier Estelle

GYM DETENTE
L'ÉGLISE, NOTRE PATRIMOINE
LA 7^{ème} COMPAGNIE AIRSOFT 38
LES COPAINS D'ALORS
SOU DES ECOLES

Disint Hélène
Roussot Bernard
Sucillon Quentin
Gavrilovic Boris
Cluchier Alexandre

Luminescence

L' Association Luminescence nouvellement créée, avec pour but la création et la diffusion de spectacles vivants , a organisé les 23 et 24 juillet derniers à Crizieu le Festival Luminescence.

L'idée de ce festival a germé au coeur du confinement jusqu'à donner naissance à une création artistique où se marient théâtre, musique et danse avec des artistes aguerris et en devenir, d'ici et d'ailleurs.

Au programme de ces 2 jours, une improvisation théâtrale dans la rue, une création multi-arts côté jardin, un interlude oriental, un hommage à Aretha Franklin et une improvisation électro côté cour.

Les spectateurs étaient invités à suivre les artistes entre cour et jardin.

La réalisation du Festival a été possible grâce à l'autorisation de la mairie de Moras dans un contexte sanitaire difficile et aussi au dévouement de nombreux morassiens pour l'accueil du public, la buvette, le prêt du champ pour l'espace parking, et la sécurisation du site.

L'Association Luminescence :

Estelle Gonthier
Odile Blanc
Angélique Roussot



Orient

Jardin



Simone et Ginette

Aretha



Amicale des Anciens de Moras

L'année se termine pour l'Amicale des Anciens de Moras. Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir trois nouveaux membres, ce qui porte le nombre d'adhérents à 45.

Nous avons repris nos rencontres mensuelles et manifestations, en respectant les gestes barrières à partir de juillet :

14 juillet barbecue, journée très attendue, gourmande et réussie.

20 août, repas vacances « La Taverne Rustique » à Saint-Chef (42 personnes).

11 octobre séance cinéma organisée par le Club de Nord-Isère (21 participants de notre club).

Deux films :

« C'est quoi ce papy » avec Chantal Ladessou

« Un tour chez ma fille » avec Josiane Balasko

Drôles même loufoques mais bien appréciables en cette période difficile.

Habituellement, nous fêtons les anniversaires des adhérents par un repas chaque semestre. Cette année un seul repas a regroupé tous les anniversaires « Ô terroir gourmand » à Saint-Marcel-bel-Accueil à la satisfaction des convives.

Nous terminerons cette année 2021 par un repas de Noël festif le 15 décembre à la salle des fêtes de Moras.

Si nous nous rencontrons assez souvent autour d'un repas, le but de l'amicale est avant tout la convivialité. Ces repas permettent de mieux se connaître et s'apprécier, de même que lors de nos réunions mensuelles le dernier lundi du mois, qui font la part belle aux jeux de société divers, parties de coinche, papotages et franches rigolades.

Programmation 2022 des manifestations

Manifestations 2022 ouvertes à tous

- Dimanche 23 janvier, vente de boudins.
- Expo-vente le 24 janvier.
- Dimanche 13 mars, vente de bugnes.
- Samedi 22 octobre, loto précédé d'un repas choucroute

L'adhésion annuelle au club est de 20 €.

Si ce programme vous intéresse, n'hésitez pas à nous rejoindre et si vous souhaitez plus d'informations vous pouvez téléphoner à André JOUBERT au 04.74.90.91.56 ou à Jocelyne VERGERAUD au 04.74.90.42.23

Manifestations 2022 pour les adhérents

- Assemblée générale et tirage des rois.
- Repas anniversaires au restaurant (un par semestre).
- Repas tête de veau (avril) et barbecue (juillet) à la salle des fêtes.
- Voyage d'une journée au mois de juin.
- Cinéma à Pont-de-Chéruy : deux films (octobre).
- Repas des vacances au restaurant.
- Repas de Noël à la salle des fêtes.
- Sans oublier nos rencontres tous les derniers lundis du mois.

BONNES FETES DE FIN D'ANNEE POUR VOUS ET VOS PROCHES.



Gym Détente

C'est avec un grand plaisir que les adhérents de l'Association Gym Détente ont retrouvé en Septembre la Salle des Fêtes du village pour les cours de Gym/Pilates... parce que dérouler son tapis de gym et faire ses exercices seul(e) devant son ordinateur ou sa tablette c'est un peu déprimant et pas très stimulant, même si notre animatrice nous a fait parvenir chaque semaine la vidéo de son cours.

Nous voici donc de retour à la Salle chaque LUNDI SOIR DE 20 h à 21 h 15, dans le respect des consignes sanitaires (port du masque, contrôle des passes sanitaires, tenue du registre des présences, etc.)

Après tous ces mois de 2021 très chaotiques, nous souhaitons oublier le Covid et retrouver rapidement des conditions de vie normales...

✧ **BONNE ANNÉE 2022 À TOUS** ✧



L'année des Copains d'Alors

D'un point de vue associatif comme à d'autres points de vue, cette année 2021 conservera un goût amer... comme déjà ce fut le cas de l'année 2020 : projets révisés à la baisse ou même abandonnés, fréquentation des activités contrariée par les circonstances et même stoppée pendant de longues semaines, abandon de l'activité Danse Country & Tonique, prévisions 2022 en berne elles aussi.

Mais il en demeurera du positif et même du merveilleux.

Le positif, ce fut la volonté de nos animatrices de proposer des séances via internet durant la période où les cours en présentiel étaient impossibles. De nombreux adhérents se sont "raccrochés" à cette technique moderne de substitution pour pratiquer quand même le chant ou le yoga. Certains n'ont pas pu ou pas souhaité en faire de même, entraînant un remboursement partiel pour ces désagréments indépendants de notre volonté.

Ainsi, entre janvier et mai 2021:

- Au Yoga, **Caroline** a proposé chaque semaine en direct une séance d'une heure trente depuis son domicile, avec la présence cocasse dans le champ d'écran de son discret petit chien. Mais quel plaisir de pouvoir revenir début juin dans notre salle pour clôturer la saison !



Michèle Bernard sur scène à Moras



Espacement maximum pour la reprise Yoga

- A la Chorale, **Sophie** n'a jamais renoncé à poursuivre l'apprentissage de nos chants, en prévision d'un concert en juin, qui paraissait alors bien compromis. Bien lui en a pris car après le travail derrière l'écran, la reprise des activités début juin (avec masque et précautions) nous a permis de présenter le 26 juin notre Concert exceptionnel de **Michèle Bernard, Concert de nos 20 ans**, programmé et reporté depuis 2 années (mais hélas avec une jauge de spectateurs de 50%). Et le merveilleux, c'est que nous avons pu rendre un Hommage musical à cette grande auteur-compositeur de la chanson française, même si notre participation s'est limitée à interpréter quelques-unes de ses chansons, depuis le parvis de la salle polyvalente pour raison sanitaire.



Après concert avec Michèle Bernard



Durant l'hommage de la Chorale à Michèle Bernard

Une semaine plus tard, nous avons pu dire "au revoir" à Sophie, notre Cheffe depuis 4 saisons, avec un concert "privé" le 4 juillet. Encore Merci à elle pour son talent, sa gentillesse et sa ténacité.



Concert du 04/07 et "Au revoir" à Sophie, notre Cheffe durant 4 saisons

L'association a donc redémarré la saison 2021-2022 en septembre, comme chaque année.

Une vingtaine de personnes ont repris l'activité Yoga... mais il reste quelques places pour les morassiens qui souhaiteraient tester : **cours hebdomadaire à la salle polyvalente de Moras, le jeudi entre 19H et 20H30.**

Pour la Chorale qui accueille la cheffe Frédérique Lasonnerie pour la diriger, on déplore cette année un déficit de choristes au pupitre des Sopranes, et les Hommes peuvent aussi espérer du renfort ...

N'hésitez pas à nous contacter pour faire un essai, si chanter vous démange : **répétition hebdomadaire à la salle polyvalente de Moras, le mercredi de 20H30 à 22H30**



Pierrot, tu n'étais que gouaille, cœur tendre et un exemple de complicité avec tes copains de longue date. Tu nous as laissés groggy par ce départ soudain. Pendant près de 20 ans tu étais des nôtres, toujours prêt à partager nos soirées, nos sorties entre Copains et les dizaines de concerts que les "Copains d'Alors" ont présenté durant tout ce temps. Le 7 octobre, c'est avec émotion et reconnaissance que l'on a chanté rien que pour toi, quelques chansons que tu aimais partager avec nous. Au revoir Pierrot.

Le sou des écoles

RÉTROSPECTIVE

2021

SOU DES ÉCOLES DE MORAS



Soirée Halloween
29/10/2021



LA BOUCLE DES
ROSES
02/10/2021



VENTE DE BRIOCHES
18/09/2021



VENTE À EMPORTER
20/11/2022

SOU DES ÉCOLES

Nouveauté Création d'une page Facebook



Résumé des manifestations

Voici un petit retour en arrière sur les différentes manifestations qui ont été réalisées ou non cette année

Avril 2021 Balade gourmande : Annulée suite aux restrictions sanitaires

Juin 2021 kermesse : Annulée suite aux restrictions sanitaires

Septembre 2021 : vente des brioches 🍞 auprès des habitants

Octobre 2021 : La boucle des Roses 🌹

Octobre 2021: Halloween 🎃 le bal des petits vampires 🧛‍♀️

Nous souhaitons remercier tous les habitants qui ont vivement participé à la réussite des événements mis en place

Merci beaucoup

À vous tous 1

La Mission Locale Nord-Isère fait partie du réseau national des Missions Locales, 1er réseau pour l'emploi et l'autonomie des jeunes. Elle accompagne les jeunes 16 à 25 ans, non scolarisés, peu ou pas qualifiés, dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale.

Notre offre de services propose un suivi gratuit et personnalisé, un accompagnement à l'emploi, à l'orientation, à la formation et à la vie quotidienne (mobilité, santé, logement, ...), une information sur les contrats et les filières en alternance, et l'organisation de rencontres avec des employeurs et des visites entreprises.

L'accompagnement personnalisé en entretien individuel ou en actions collectives sont ses principaux modes d'intervention. C'est au cours de l'entretien que le conseiller aide le jeune à s'orienter et détermine avec lui les moyens à mobiliser pour réaliser toutes ses démarches.

Association financée par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les regroupements de Communes du Nord Isère, la Mission Locale Nord Isère est présente sur l'ensemble du territoire.

Les jeunes de votre commune dépendent du site de Crémieu (avec des permanences dans les communes de Chavanoz et Tignieu-Jamezieu).

Comme les 440 Missions Locales de France, la Mission Locale Nord-Isère est au centre du plan d'action pour l'emploi des jeunes, mis en place par l'État dans le cadre du plan France Relance avec notamment une augmentation de la capacité d'accueil de la Garantie Jeunes et des Parcours Contractualisés d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) ; 2 dispositifs dispensés exclusivement par les Missions Locales.

A noter : Dans le cadre de l'obligation de formation pour les 16-18 ans, une Promo 16-18 pour les jeunes mineurs (avec l'AFPA) sera mise en place en 2022. Des informations collectives auront lieu, en novembre et décembre 2021, à Bourgoin-Jallieu, pour les parents et leurs jeunes mineurs. Pour plus de renseignements, merci de contacter les accueils de la Mission Locale.

◇ **Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'avez pas de travail, n'arrivez pas à savoir ce que vous souhaitez faire, vous passez des entretiens mais cela n'aboutit pas...**

La Mission Locale peut vous aider.

◇ **Vous connaissez un jeune qui aurait besoin de conseils pour son orientation ou sa recherche d'emploi, d'un appui pour accéder à l'autonomie...**

La Mission Locale peut l'aider.

Parce qu'aucun jeune ne devrait être laissé sur la touche, la Mission Locale Nord-Isère se déplace au plus près de son public.

Alors, n'hésitez pas à nous contacter :

Site de Crémieu
Place du 8 mai 1945
Maison Mestrallet (1^{er} étage)
Tél. : 04 74 27 36 10



Mission Locale Nord-Isère

Jeunes 16-25 ans

EMPLOI
 ORIENTATION
 FORMATION
 ALTERNANCE
 MOBILITÉ
 SANTÉ
 LOGEMENT
 AUTONOMIE
 CONSEILS

Ma Mission Locale

Une seule adresse pour tous mes projets

Site de Crémieu
 Place du 8 mai 1945
 Maison Mestrallet
 (1^{er} étage)
 04 74 27 36 10
 contact@mini.fr

Ouvert du lundi au vendredi
 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h
 Fermeture au public
 les jeudis après-midi
 Permanences à :
 ⇨ Chavanoz
 ⇨ Tignieu-Jamezieu

Nous habitons Moras et sommes à votre service !

Entreprise SARTEL ETATP

Travaux de terrassement et d'élagage

Élagage de haies à l'épareuse ou au lamier.

Défrichage de terrain à l'épareuse ou au broyeur.



Démolition. Terrassement de villa, plateforme, accès. Pose de réseaux (AEP, EU, EP). Réalisation de murs d'enrochement. Réalisation de cours en enrobé ou concassé.

Tél. 04 74 92 85 00, mail : sartel.etatp@orange.fr

David Dumoulin

Charpente - Couverture - Menuiserie



Tél. 06 75 43 44 08 ou 04 74 88 31 26

Mail : david.dumoulin74@orange.fr

RénoV'Depann

Dépannage et rénovation: électricité - plomberie - carrelage - parquet - placo - peinture - agencement de placards - montage de cuisines.

Sébastien Foureau

Tél. 06 62 07 48 29

Mail : renov.depenn@gmail.com

BMA Concept - Jean Murat

Charpente - Menuiserie

Bois et matériaux associés

Bardage, terrasse, parquet

Jean Murat

Tél. 06 62 23 60 69,

Mail : bmaconcept38@gmail.com

Professeur d'anglais certifiée

Cours d'anglais

Cours d'anglais tous niveaux : suivi scolaire, remise à niveau, initiation. Stages pendant les vacances.

Déduction fiscale.

Sylvie Bogas

Tél. 06 75 03 06 19

sylvie.bogas@neuf.fr

Soluplac' - EIRL BERNARD Nicolas

Plâtrerie Peinture Isolation Sablage Aérogommage



Tél. 06 99 71 08 82

Mail : soluplac38@gmail.com

Cabinet de Somatopathie

Olivier Rogisz - Diplômé de l'école de Somatopathie

La somatopathie est une thérapie manuelle douce basée sur l'ostéopathie et la médecine chinoise conseillée pour soigner douleurs ostéo-articulaires et musculaires, les troubles fonctionnels, les troubles du comportement d'origine émotionnelle, les troubles pédiatriques, et aussi accompagner les femmes enceintes.

Tél. 06 15 12 02 81

Mail : olivier.rogisz@gmail.com

Site Internet www.letoucherdupapillon.com

Les Mains de Seuilère

Réflexologie, équilibrage énergétique, massages bien-être.



Tél. 06 16 57 72 95

Mail : les.mains.de.seuilere@gmail.com

Site Internet www.lesmainsdeseuilere.sitew.fr

Cette rubrique est ouverte à tous les morassiens qui souhaitent proposer leurs services.

Les chèvres de Pierrette

En vous promenant du côté du Corgnolara-La Fois, au détour d'un chemin, avez-vous sans doute croisé une bergère avec ses chèvres. Rencontre insolite !

2 blanches de race Saanen, 2 marron de race Alpine, véritables animaux de compagnie, elles ne vont pas hésiter à se mettre en position de défense si vous approchez précipitamment !

Pierrette, la bergère occasionnelle est issue d'une famille d'agriculteurs et dès son plus âge, elle accompagnait sa grand-mère pour garder les chèvres. A cette époque, de nombreuses familles avaient un petit troupeau, fabriquaient leurs fromages et parfois même les vendaient sur les marchés.

Fascinée par ces animaux, notre bergère concilie son travail de secrétaire de direction dans un collège et cette passion. Pas facile tous les jours, mais l'amour reçu compense les aléas de ce petit élevage !

Vous la reconnaitrez sûrement, elle a été élue comme adjointe de 2001 à 2014 auprès de Bernard BOURGIER alors Maire.

Et les nombreuses visites à l'écurie ou dans les champs, des petits ou des grands, témoignent bien de l'intérêt que vous portez au cheptel local !

Samba, Tina, Margot, Chouquette



Campagne de protection des amphibiens 2021

Document réalisé grâce à la Gazette des amphibiens du Nord-Isère. La photo est issue du site Nature-Isère.

La migration prénuptiale des amphibiens

Pour la quatrième année consécutive, le département de l'Isère a mis en place au lac de Moras le dispositif anti-écrasement. Les chantiers ont eu lieu le 28 janvier et le 4 février 2021 avec l'aide des étudiants du BTS GPN de l'IET de Lyon.

Sur le site de Moras, cinq espèces sont présentes: grenouille agile, crapaud commun, triton palmé, grenouille verte et salamandre tachetée.

Pourquoi les amphibiens migrent-ils?

Chaque année, au début du printemps, les amphibiens quittent leurs zones de vie (les forêts) pour rejoindre leurs zones de reproduction: les zones humides (lacs, marais, étangs).

Quand une route sépare ces 2 entités, cela devient très vite une hécatombe: on estime que plus de 80% des individus y perdraient malheureusement la vie. C'est la raison pour laquelle nous intervenons.

Un nouveau panneau de comptage a été installé à proximité du dispositif, de chaque côté de la route de Moras. Il permet de rendre visible, quotidiennement, le nombre d'amphibiens sauvés. Pédagogique, il a aussi pour but de faire ralentir les automobilistes en signalant la migration saisonnière.

Après presque 3 mois de relevés quotidiens, la campagne de sauvetage des amphibiens du Nord-Isère s'est achevée le 1er avril avec le retrait des dispositifs anti écrasements, laissant la voie libre aux amphibiens en retour de migration. Les déplacements post nuptiaux se font de façon plus diffuse que la migration prénuptiale.

762 amphibiens récupérés dans les seaux et déposés de l'autre côté de la route au plus près de la zone humide. à Moras.

- 265 crapauds communs (*Bufo bufo*)
- 263 grenouilles agiles (*Rana dalmatina*)
- 65 grenouilles vertes (*Pelophylax* sp)
- 167 tritons palmés (*Lissotriton helveticus*)
- 2 salamandres tachetées (*salamandra salamandra*).



Les amphibiens retournent progressivement dans le boisement à partir du printemps jusqu'à la fin de l'été.

Grenouille agile (*Rana dalmatina*)

Des espèces vulnérables

Nous en profitons pour rappeler que les amphibiens figurent parmi les espèces les plus menacées en France et dans le monde. Habitats fragmentée, voire détruits (zones humides asséchées, déboisements), pollution, maladie, changement climatique...nombreuses sont les contraintes qui pèsent sur les amphibiens.

Ainsi en France métropolitaine, on estime que près d'un quart des amphibiens sont menacés de disparition. Il est bien sûr difficile d'agir sur tous les leviers.

Le Castor d'Eurasie *Castor fiber* (L., 1758)

Après avoir frôlé l'extinction en Europe, le Castor fait son retour grâce à la protection dont il fait l'objet depuis le début du 20^{ème} siècle et différentes réintroductions à partir du noyau originel situé au sud du bassin du Rhône. Il mesure entre 90 et 120 cm de long (queue comprise) et pèse entre 15 et 38 kg, ce qui fait de lui le plus gros rongeur d'Europe. Il présente des adaptations morphologiques pour la nage et la plongée, mais aussi pour se déplacer, se nourrir ou encore creuser sur la terre ferme, illustrant une vie partagée entre milieux terrestre et aquatique.

Le spectre alimentaire du castor, herbivore strict, est particulièrement large, allant des plantes herbacées à l'écorce d'arbre. 80% des prélèvements de végétation pour la consommation se font dans les 4 premiers mètres à partir du bord de la rive.

Le castor fréquente les fleuves, les ruisseaux, les canaux, les réseaux artificiels d'irrigation ou de drainage ainsi que des plans d'eau (marais, lagunes, estuaires et étangs) lorsqu'ils sont connectés, au moins temporairement, au réseau hydrographique. Les conditions optimales à l'installation du castor sont la présence permanente d'eau, un faible courant et une hauteur d'eau suffisante pour garantir ses déplacements et l'immersion de l'entrée de son gîte.

Le Castor est une espèce territoriale qui vit en groupe familial comprenant en général le couple d'adultes, 2 jeunes de l'année et 2 jeunes de l'année précédente. Son territoire de longueur variable (entre 300 m de rives et 2 km) dépend de la richesse en végétation ligneuse de la ripisylve qui va déterminer sa nourriture hivernale. Chez cette espèce monogame le rut a lieu entre janvier et mars. La durée moyenne de la gestation est de 107 jours, une seule portée par an entre le 15 mai et le 15 juin.

En règle générale il habite des terriers qu'il creuse dans la berge des cours d'eau ou terriers-huttes (quand le toit du terrier s'effondre). Les vraies huttes sont rares en France. L'entrée du gîte doit être immergée afin notamment de le protéger des prédateurs.

En cas de nécessité (notamment sur les petits cours d'eau), il construit des barrages constitués de branches mais aussi parfois de galets et de terre. Leur fonction est de garantir l'immersion de l'entrée du gîte, de limiter les étiages et d'étendre le domaine vital.

La création de barrages a pour effet de ralentir les écoulements, réduire l'intensité des pics de crues et favoriser la recharge des nappes d'eau souterraines. Ce ralentissement de l'écoulement de l'eau et l'accroissement des secteurs inondés améliorent la capacité d'autoépuration des cours d'eau, la rétention des sédiments, les connexions entre les milieux rivulaires et diffèrent les effets des sécheresses printanières que nous subissons de plus en plus fréquemment.

Dans l'ensemble, le castor a un impact important sur le bon fonctionnement et la réhabilitation des zones humides dégradées et la diversité d'habitats qu'il crée s'accompagnent d'une augmentation de la diversité floristique et faunistique. Le castor rend ainsi gratuitement de nombreux services écosystémiques (effet tampon sur les crues, soutien des débits d'étiage, épuration de l'eau, régulation du climat, maintien de la pollinisation, biodiversité, etc.). La prise en compte de l'espèce dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques de l'Isle Crémieu apparaît donc comme essentielle.

D'abord localisé sur le Rhône, il a aujourd'hui colonisé la plupart des affluents et une expansion de l'espèce est observée sur l'ensemble de l'Isle Crémieu. Ce constat positif ne doit cependant pas masquer certains « points noirs » qui peuvent constituer des obstacles au bon développement du castor sur le territoire (la correction de certains cours d'eau, les pressions sur la ripisylve, les ouvrages transversaux non franchissables...). Aussi, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné a été sollicitée par des agriculteurs et des élus pour intervenir sur des barrages qui ont un impact sur des parcelles agricoles ou urbanisées. Si, à l'échelle du territoire, le nombre de sollicitations est relativement faible pour l'instant, il est probable que cette situation soit amenée à devenir plus fréquente.



Lo Parvi

Association nature
Nord-Isère

1981-2021

40 ANS

d'engagement pour la protection de la nature



Un castor adulte en train de se nourrir

C'est pourquoi la communauté de communes des Balcons du Dauphiné et ses partenaires ont mis en place un plan d'actions afin de permettre la cohabitation du castor et des activités humaines. Celui-ci vient ainsi compléter, pour l'ensemble du district naturel de l'Isle Crémieu, le plan initié en 2019 par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bourbre.

Pour plus d'information sur le castor (participer à une sortie !) et la nature en général :

Lo Parvi 1A rue de la Gare 38460 Trept

<http://loparvi.fr>

Tel : 04 74 92 48 62

courriel : contact@loparvi.fr

→ **Sortie Lo Parvi : Sur les traces du Castor**

Agenda > Arts et culture > Visite guidée



Passins

Le 12/02/2022 de 14h00 à 18h00

Nous apprendrons à reconnaître ses indices de présence, découvrir son habitat et donner tous les trucs et astuces pour l'observer dans son milieu sans le déranger

<https://isereplanetekiosque.com/57-473993-5-sortie-parvi-sur-les-traces-castorhtml>

Vous souhaitez réagir à un article ou faire une suggestion pour la prochaine édition ?

***Envoyez-vous un message à
moras.mairie@wanadoo.fr ou adressez un courrier
postal à la Mairie en mentionnant « La feuille de chou »***

Ci-dessous un article et des photos proposés par une habitante de Moras, amoureuse de la nature.

Orchidées : Trésors de la nature... découverts à Moras

Aux détours des sentes et chemins, n'oubliez pas de prêter attention : la nature nous réserve de belles surprises !

De magnifiques orchidées s'offrent à vos yeux, sachez les repérer !

L'année 2021 a été particulièrement prospère !



Orchidées : Trésors de la nature... découverts à Moras (suite)



Soyez attentifs, car des orchidées poussent également dans vos jardins !



A.D.M.R.



1^{ER} service de proximité des services à la personne

(Certificat AFNOR des services à la personne)

L'association locale **ADMR DE LA RIBAUDIERE** est composée de 11 bénévoles et 10 salariées qui œuvrent au quotidien pour répondre aux besoins des 62 bénéficiaires actuels et plus généralement auprès de la population locale sur les communes de :

CHAMAGNIEU, CHOZEAU, FRONTONAS, MORAS, PANOSSAS, VEYSSILIEU

L'association vous accueille les lundis et vendredis de 14h00 à 17h00

LES SERVICES PROPOSÉS :

- **Gamme AUTONOMIE** : les personnes âgées, en situation de handicap ou malades, avec souvent une prise en charge APA (*Conseil Départemental*).
- **Gamme DOMICILE** : Pour faciliter le quotidien, l'ADMR met à disposition du personnel pour effectuer les tâches ménagères et le repassage,
- **Gamme FAMILLE** : un service adapté pour faire face aux différentes obligations ; familiales, professionnelles et sociales ; ADMR FAMILLE HAUT RHÔNE DAUPHINOIS (famille38@fedec38.admr.org).

Dans certains cas les mutuelles prennent en charge quelques heures de ménage après une hospitalisation.

Malgré la crise du « COVID 19 », les interventions continuent selon les règles sanitaires à respecter rigoureusement : masques, gants, lavage des mains et éventuellement blouses, charlottes et dessus de chaussures si le besoin se fait sentir.

Le recrutement du personnel est très difficile ; beaucoup d'absentéisme durant cette année écoulée et personne pour remplacer, ce qui a fait chuter le nombre d'heures.

Fin octobre avec « l'Avenant 43 », le salaire a été amélioré avec une augmentation moyenne de 15 % en tenant compte des formations, de l'ancienneté et des diplômes. Cependant, ce travail est difficile et peu reconnu.

Dans chaque commune nous essayons d'avoir un bénévole pour les dossiers et visites éventuelles.

Les salariées présentes résident toutes sur nos communes d'intervention.

Pour cette année 2021 sur notre commune nous sommes intervenus auprès de 8 personnes et avons effectué 1015 heures.

**Association locale LA RIBAUDIERE 49, place du Village
38460 VEYSSILIEU 04 74 27 29 12.**

Meilleurs vœux pour l'année 2022

(50% des dépenses sont déductibles de vos impôts)





Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Ces démarches peuvent être effectuées en mairie de
I. Tsie - d'Abeau, Crémieu ou Bourgoin Jallieu

Passport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne. Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif **

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

** Uniquement en m'identifiant avec mon compte France Connect

La salle des fêtes

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, la salle des fêtes est ré-ouverte à la location !

1/ Réservation

La salle des fêtes est louée à partir du samedi matin et doit être impérativement libérée et nettoyée pour le dimanche en fin d'après midi.

Les clés seront remises par la secrétaire de mairie le jeudi précédant la location sur rendez vous.

Un état des lieux sera fait en présence du locataire avant signature du présent règlement.

La restitution des clés se fera en mairie le lundi entre 8h30 et 12h30.

Les visites (traiteur, famille, locataire) sont possibles sur rendez-vous au 04 74 90 70 62.

La salle ne peut être en aucun cas sous louée.

2/ Equipement

La salle est prévue pour accueillir 180 personnes assises (capacité maximum autorisée).

La salle est équipée de 38 tables, 180 chaises, et vaisselle pour 180 couverts.

La cuisine est équipée de 2 réfrigérateurs, un four, un caisson de réchauffage, une plaque de cuisson, un lave-vaisselle...

Un téléphone est à disposition dans la grande salle pour prévenir les secours (Pompiers = 18 / Police secours = 17 / SAMU = 15).

3/ Tarifs

Habitants de Moras : 370€ pour une location par an, ensuite 470€

Extérieurs : 960€

½ journée en semaine uniquement pour les habitants de Moras : 150€

Cautions :

1500€ pour couvrir les détériorations aux bâtiments, matériel y compris le limiteur de décibels,

150€ pour couvrir les frais de nettoyage de la salle et des abords, le chèque n'étant encaissé qu'en cas de non respect des consignes de nettoyage.

500€ pour détérioration ou perte des clés et badges

Pour les associations de Moras une participation aux frais de fonctionnement de 100€ est demandée à partir de la 3^{ème} manifestation dans l'année civile.

4/ Conditions de paiement

Toute location ne sera effective qu'après la signature d'un contrat de location et la remise d'un chèque d'un montant correspondant à 25% de la location. Ce chèque sera encaissé dès son dépôt et le montant conservé en cas d'annulation. Le solde sera réglé à la remise des clés.

5/ Assurance

Le locataire devra fournir impérativement, lors du paiement du solde de la location, une attestation de responsabilité civile valide. En cas de non présentation de ce document, le locataire ne pourra occuper les lieux et perdra le montant de sa réservation.

La signature du contrat par le locataire engage celui-ci et la commune est déchargée de toute responsabilité lors de la location.

Calendrier des manifestations en 2022

DATES		COMMUNES	ASSOCIATIONS	MANIFESTATIONS
JANVIER				
DIMANCHE	09	ST HILAIRE de BRENS	PTI BRENS	Galettes des rois
DIMANCHE	23	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	Boudins
SAMEDI	29	ST HILAIRE de BRENS	MONT BEL AIR	Concert jazz
FEVRIER				
DIMANCHE	06	MORAS	SOU DES ECOLES	Trail des roses
SAMEDI	12	ST HILAIRE de BRENS	ACCA	Boudins
SAMEDI	26	VENERIEU	Y'A DE LA JOIE	Carnaval
DIMANCHE	27	ST HILAIRE de BRENS	PTI BRENS	Bugnes
MARS				
SAMEDI	05	VENERIEU	ACCA	Diots
SAMEDI-DIMANCHE	05-06	MORAS	COPAINS D'ALORS	Stage de chants
DIMANCHE	13	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	Bugnes
VENDREDI	18	VENERIEU SHB	SOU DES ECOLES	Pizzas, gâteaux, bijoux
SAMEDI	19	ST HILAIRE de BRENS	PTI BRENS	Saint Patrick
VENDREDI	25	MORAS	SOU DES ECOLES	Carnaval
SAMEDI	26	ST HILAIRE de BRENS	MONT BEL AIR	Théâtre
AVRIL				
SAMEDI-DIMANCHE	02-03	MORAS	SOU DES ECOLES	Balade gourmande
DIMANCHE	10	VENERIEU SHB	SOU DES ECOLES	Chasse aux oeufs
MARDI	26	ST HILAIRE de BRENS	MONT BEL AIR	Spectacle marionnettes
MAI				
SAMEDI	07	VENERIEU	LES AMIS DE VENERIEU	Vente de fleurs
DIMANCHE	08	MORAS	MAIRIE	Cérémonie
DIMANCHE	08	MORAS	CCAS	Vente de fleurs
SAMEDI	14	MORAS	GYM DETENTE	Randonnée nocturne
SAMEDI	14	VENERIEU SHB	SOU DES ECOLES	Bourse à l'enfance
SAMEDI-DIMANCHE	21-22	MORAS	COPAINS D'ALORS	Stage de chants
JUIN				
VENDREDI	17	MORAS	COPAINS D'ALORS	Concert
SAMEDI	18	ST HILAIRE de BRENS	MONT BEL AIR	Fête de la musique
SAMEDI	18	MORAS	SOU DES ECOLES	Kermesse , loto bouse
SAMEDI	25	VENERIEU SHB	SOU DES ECOLES	Spectacle des enfants
JUILLET				
AOUT				
DIMANCHE	28	MORAS	CCAS	Vide grenier
SEPTEMBRE				
SAMEDI	03	ST HILAIRE de BRENS	MONT BEL AIR	Ballade musicale
DIMANCHE	04	VENERIEU	LES AMIS DE VENERIEU	Fête des fours
SAMEDI	17	MORAS	SOU DES ECOLES	Vente de brioches
SAMEDI-DIMANCHE	17-18			Journée du patrimoine
DIMANCHE	25	VENERIEU SHB	SOU DES ECOLES	Vente de brioches
OCTOBRE				
SAMEDI	01	MORAS	COOPERATIVE SCOLAIRE	Boucle des roses
DIMANCHE	16	ST HILAIRE DE BRENS	DAUPHIRUN	Trail de Santalé
SAMEDI	22	MORAS	AMICALE DES ANCIENS	Choucroute et loto
NOVEMBRE				
SAMEDI	05	VENERIEU SHB	FOOT VENERIEU SHB	Diots
SAMEDI	05	VENERIEU SHB	SOU DES ECOLES	Halloween
VENDREDI	11	MORAS	MAIRIE	Cérémonie
SAMEDI	19	ST HILAIRE DE BRENS	ACCA	Boudins
SAMEDI	19	MORAS	SOU DES ECOLES	Vente à emporter
SAMEDI	26	ST HILAIRE de BRENS	MONT BEL AIR	Concert
DECEMBRE				
SAMEDI	3	MORAS	CCAS	Braderie
DIMANCHE	4	MORAS	MAIRIE	Repas des Aînés
SAMEDI	10	VENERIEU SHB	SOU DES ECOLES	Vente de sapins, marché
SAMEDI	10	MORAS	ACCA	Boudins
VENDREDI	16	MORAS	SOU DES ECOLES	Arbre de Noël



Nettoyage des containers de recyclage (pris en charge par le SMND)

Nettoyage de la commune par la génération montante

La station d'épuration de Crizieu

De nouveaux panneaux d'affichage aux Mangettes et au Bourg

La table à l'entrée de Frétignier

